

Auto-école BOURNEUF

12 rue Marcel Proust

72000 LE MANS

02 43 85 43 81

gazonfier@autoecole-bourneuf.fr

Agrément n° : E1407200220



PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) ou avec un enseignant (*les séances avec un enseignant de la conduite sont surlignées dans la brochure*) ou via Internet (*accès en option*).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Quatre thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pour que votre formation soit le plus adapté à votre niveau, nous nous attarderons sur les compétences, ou les sous-compétences, qui vous posent le plus de problème. Il n'y a pas de durée particulière par compétence.

Le but est que vous acqueriez tous les savoirs nécessaires à une conduite sûre pour vous et pour les autres usagers de la route. Par conséquent, votre formation évolue en même temps que vous, elle n'est en aucun cas préétablie.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école peut vous être proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.